



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 38328

Texte de la question

M Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur les difficultés économiques rencontrées par le bassin minier. En effet, la dotation du FIBM et de la FINORPA n'a pas connu d'actualisation par rapport au coût de la vie depuis 1986. Cet état de fait ne peut que pénaliser encore davantage le bassin minier, déjà confronté à de gros problèmes de reconversion économique, et compromettre sérieusement les efforts que consacrent ses élus en cette matière. En conséquence, il lui demande que les dotations du FIBM et de la FINORPA soient réactualisées.

Texte de la réponse

Reponse. - La politique charbonnière du Gouvernement a pour objectif prioritaire le redressement financier des Charbonnages de France par concentration de l'extraction du charbon sur les sites les moins déficitaires. Cette politique est accompagnée d'une vigoureuse action de reindustrialisation des régions minières mise en place depuis 1984 et maintenue en principe durant toute la période de régression des effectifs des mineurs. S'agissant du Nord - Pas-de-Calais, un effort particulier a été fait puisque près de 200 millions de francs (francs 1984) sont affectés annuellement à Charbonnages de France par le budget de l'Etat pour reindustrialiser le bassin minier, soit près de 62 p 100 de la dotation globale de reindustrialisation pour l'ensemble des bassins miniers. Pour ce qui concerne le fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM), les enveloppes suivantes affectées au Nord - Pas-de-Calais - 100 MF en 1984, 115 MF en 1985, 113 MF en 1986, 128 MF en 1987 et 120 MF en 1988 - montrent à l'évidence que les montants ont sensiblement été reconduits en francs constants de 1984 à 1988. Quant à la Financière du Nord - Pas-de-Calais (Finorpa), les avances d'actionnaires, qui lui sont consenties régulièrement par Charbonnages de France grâce aux dotations budgétaires attribuées à l'établissement public, lui permettent d'engager 100 MF environ par an pour participer en capital ou prêter à des entreprises qui créent des emplois : à ce jour la situation de trésorerie de Finorpa est excellente puisqu'elle représente près d'une année de dotation. En outre, la qualité de la gestion de Finorpa lui permet d'utiliser les remboursements de prêts antérieurement consentis, qui se sont élevés, en 1987, à 18 millions de francs. Au total, l'effort budgétaire très important consenti par les pouvoirs publics en faveur de la reindustrialisation des régions minières du Nord - Pas-de-Calais, dans lesquelles l'extraction charbonnière doit inéluctablement cesser en 1991, a permis en 1987 de créer ou de contribuer à la création de près de 3 630 emplois alors que les Houillères de Bassin du Nord - Pas-de-Calais en ont supprimé 2 004 (mesures d'âge comprises).

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38328

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1232

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1869